



4, rue de la Grolière
63100 Clermont-Ferrand

☎ : 04.73.25.04.33

e-mail : cd63tt@cd63tt.com

Site internet : <http://www.cd63tt.com>

Finales Fédérales par classement

DIMANCHE 12 JANVIER 2020

VOLVIC

Gymnase – 29, route de Marsat – 63530 Volvic
(à côté des pompiers)

Article 1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte à tous les joueurs et joueuses, à l'exception des poussins et poussines.

Responsable de la compétition : Philippe PLANQUE – 06 10 08 49 66

Article 2 – ENGAGEMENTS ET DROITS D'INSCRIPTION

Les joueurs et joueuses désirant participer à ces finales par classement devront s'acquitter d'un droit d'inscription fixé à **6 €** pour le niveau départemental (facture adressée au club).

Les engagements (feuille jointe) devront parvenir au Comité Départemental **avant le 8 JANVIER 2020 dernier délai**. **Aucun engagement ne sera pris après cette date.**

Article 3 – TABLEAUX

Les finales fédérales par classement comportent **8 tableaux qualificatifs pour le niveau régional.**

DAMES		MESSIEURS	
Tableau F5	Joueuses classées 5	Tableau H8	Joueurs classés 5 – 6 – 7 et 8
Tableau F7	Joueuses classées 6 et 7	Tableau H10	Joueurs classés 9 et 10
Tableau F9	Joueuses classées 8 et 9	Tableau H12	Joueurs classés 11 et 12
Tableau F12	Joueuses classées 10 – 11 et 12	Tableau H15	Joueurs classés 13 – 14 et 15

Un nouveau tableau H6 est créé par le CD 63 pour les joueurs classés 5 et 6, **non qualificatif** pour le niveau régional. Les joueurs désirant participer au tableau H6 ne peuvent pas participer au tableau H8. Un joueur classé 5 ou 6 peut choisir de participer au tableau H8, mais il ne pourra pas participer au tableau H6.

Article 4 – FORFAIT

Tout joueur inscrit à cette compétition se verra, **en cas de forfait non excusé**, infliger une **amende de 20 €**.

Article 5 - HORAIRES

		Pointage	Début compétition
Tableau H6	Joueurs 5 - 6	9h30 à 9h50	10h
Tableau H8	Joueurs 5 - 6 - 7 - 8	9h30 à 9h50	10h
Tableau H10	Joueurs 9 - 10	10h30 à 10h50	11h
Tableau H12	Joueurs 11 - 12	10h30 à 10h50	11h
Tableau H15	Joueurs 13 - 14 - 15	11h30 à 11h50	12h
Tableaux F	Toutes les joueuses	11h30 à 11h50	12h

Il est possible qu'en fonction du nombre d'inscrits par tableaux nous nous trouvions dans l'obligation de modifier certains horaires. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien respecter la date limite d'engagement. Tout joueur non pointé à l'heure de fin du pointage ne sera pas inclus au tableau.

Article 6 – ORGANISATION

- a) Le placement dans les tableaux sera en fonction du nombre de points licences.
- b) Le premier tour dans chacun de ces quatre tableaux se fera par poules de trois. Les 2 premiers de chaque poule (ou plus, en fonction du nombre d'inscrits dans le tableau) seront qualifiés pour la suite de la compétition.
- c) Toutes les rencontres se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Concernant le point « b) », l'organisateur se réserve le droit, en fonction du nombre de joueurs inscrits dans le tableau, de modifier ce dernier au niveau du nombre de joueurs par poules et du nombre de qualifiés pour la suite du tableau.

Article 7 – QUALIFICATION POUR LE NIVEAU REGIONAL

Nombre déterminé par la Ligue AURA au prorata du nombre d'inscrits dans chaque département : H8 = 2 ; H10 = 3, H12 = 1 ; H15 = 2.

Pour ces tableaux, les joueurs qualifiés pour le niveau régional seront prévenus ultérieurement par la Ligue AURA.

Le niveau régional aura lieu les 9 et 10 mai 2020 à Sassenage (38360), gymnase Fleming, rue Bizet.

Toutes les joueuses ayant participé à l'échelon départemental sont autorisées à s'inscrire au niveau régional.

Article 8 – RECOMPENSES

Récompenses aux vainqueurs, finalistes et ½ finalistes dans tous les tableaux.

